



Mairie du Pêchereau

Espace Jean DESCOUT
Château du Courbat

36200 LE PÊCHEREAU

Téléphone : **02.54.24.04.97**

Télécopie : **02.54.24.19.82**

E-Mail : mairie.dupechereau@orange.fr

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 3 OCTOBRE 2024
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2121-25 DU CGT**

	OBJET	N° DELIBERATION	VOTE
1)	Création emploi agent de maîtrise	01072025	REPORTEE
2)	Vente parcelle BD 223	02072025	APPROUVEE
3)	Vente parcelle AK 0023	03072025	APPROUVEE
4)	Don tableau	04072025	APPROUVEE
5)	Plan de financement FAR 2025/2026	05072025	APPROUVEE
6)	Avis enquête publique création déchetterie	06072025	APPROUVEE

Affiché le 4 juillet 2025

Transmis en Préfecture le 4 juillet 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt cinq
En Exercice : 19 Le 2 juillet
Présents : 10
Pouvoir(s) : 7

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire à 18 heures 30.

Pour : 17 (10 + 7)
Contre : /
Abstention (s) : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON reçoit pouvoir de Martine VERT - Martine HEUSTACHE reçoit pouvoir de Sophie SOULAIRE Francis NOUHANT reçoit pouvoir de Patrick DAIGUSON - Daniel DURIS - Laurent LUGNOT reçoit pouvoir de Michèle PERRIN - Joël HUET reçoit pouvoir de Sylvie QUILLON - Pascal CHARDERON - Patricia MOREAU reçoit pouvoir de Cécile RIVRON - Fabienne LAFORET - Guy THOMAS reçoit pouvoir de René ROUET.

Absents excusés : Sylvie QUILLON donne pouvoir à Joël HUET - Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Cécile RIVRON donne pouvoir à Patricia MOREAU - Edwige MAILLOT - Michèle PERRIN donne pouvoir à Laurent LUGNOT - MOUSSEAU Michel - René ROUET donne pouvoir Guy THOMAS - Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE - Patrick DAIGUSON donne pouvoir à Francis NOUHANT -

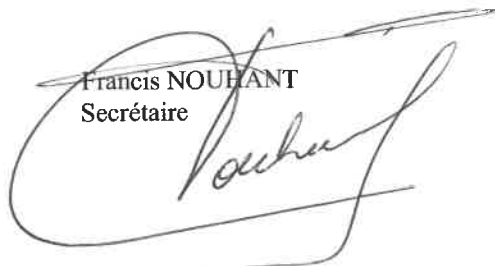
Francis NOUHANT est nommé secrétaire de séance

Objet : Création emploi agent de maîtrise

REPORTEE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.

Francis NOUHANT
Secrétaire




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt cinq
En Exercice : 19 Le 2 juillet
Présents : 10
Pouvoir(s) : 7

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire à 18 heures 30.

Pour : 17 (10 + 7)
Contre : /
Abstention (s) : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON reçoit pouvoir de Martine VERT - Martine HEUSTACHE reçoit pouvoir de Sophie SOULAIRE Francis NOUHANT reçoit pouvoir de Patrick DAIGUSON - Daniel DURIS - Laurent LUGNOT reçoit pouvoir de Michèle PERRIN - Joël HUET reçoit pouvoir de Sylvie QUILLON - Pascal CHARDERON - Patricia MOREAU reçoit pouvoir de Cécile RIVRON - Fabienne LAFORET - Guy THOMAS reçoit pouvoir de René ROUET.

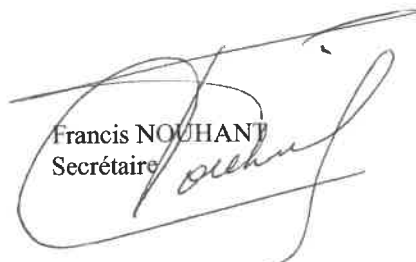
Absents excusés : Sylvie QUILLON donne pouvoir à Joël HUET - Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Cécile RIVRON donne pouvoir à Patricia MOREAU - Edwige MAILLOT - Michèle PERRIN donne pouvoir à Laurent LUGNOT - MOUSSEAU Michel - René ROUET donne pouvoir Guy THOMAS - Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE - Patrick DAIGUSON donne pouvoir à Francis NOUHANT -

Francis NOUHANT est nommé secrétaire de séance

Objet : Vente Parcelle BD 223

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente partielle, partie classée en UI, de la parcelle BD 223 d'une superficie de 2 918.88 m² pour une prix total de 25 000 et précise que les frais de bornage et notaire seront à la charge de l'acheteur.

Francis NOUHANT
Secrétaire



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt cinq
En Exercice : 19 Le 2 juillet
Présents : 10
Pouvoir(s) : 7

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire à 18 heures 30.

Pour : 17 (10 + 7)
Contre : /
Abstention (s) : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON reçoit pouvoir de Martine VERT - Martine HEUSTACHE reçoit pouvoir de Sophie SOULAIRE Francis NOUHANT reçoit pouvoir de Patrick DAIGUSON - Daniel DURIS - Laurent LUGNOT reçoit pouvoir de Michèle PERRIN - Joël HUET reçoit pouvoir de Sylvie QUILLON - Pascal CHARDERON - Patricia MOREAU reçoit pouvoir de Cécile RIVRON - Fabienne LAFORET - Guy THOMAS reçoit pouvoir de René ROUET.

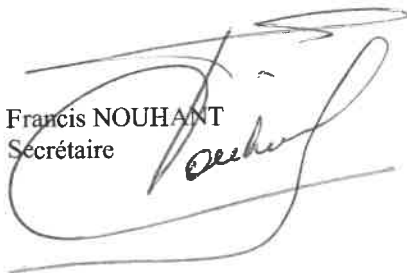
Absents excusés : Sylvie QUILLON donne pouvoir à Joël HUET - Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Cécile RIVRON donne pouvoir à Patricia MOREAU - Edwige MAILLOT - Michèle PERRIN donne pouvoir à Laurent LUGNOT - MOUSSEAU Michel - René ROUET donne pouvoir Guy THOMAS - Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE - Patrick DAIGUSON donne pouvoir à Francis NOUHANT -

Francis NOUHANT est nommé secrétaire de séance

Objet : Vente Parcelle AK0023

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise la vente de la parcelle AK0023 d'une superficie de 3 935 m2 pour un prix total de 2 000 Euros et précise que les frais de bornage et notaire seront à la charge de l'acheteur.

Francis NOUHANT
Secrétaire



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.



Maire,


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt cinq
En Exercice : 19 Le 2 juillet
Présents : 10
Pouvoir(s) : 7

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire à 18 heures 30.

Pour : 17 (10 + 7)
Contre : /
Abstention (s) : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON reçoit pouvoir de Martine VERT - Martine HEUSTACHE reçoit pouvoir de Sophie SOULAIRE Francis NOUHANT reçoit pouvoir de Patrick DAIGUSON - Daniel DURIS - Laurent LUGNOT reçoit pouvoir de Michèle PERRIN - Joël HUET reçoit pouvoir de Sylvie QUILLON - Pascal CHARDERON - Patricia MOREAU reçoit pouvoir de Cécile RIVRON - Fabienne LAFORET - Guy THOMAS reçoit pouvoir de René ROUET.

Absents excusés : Sylvie QUILLON donne pouvoir à Joël HUET - Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Cécile RIVRON donne pouvoir à Patricia MOREAU - Edwige MAILLOT - Michèle PERRIN donne pouvoir à Laurent LUGNOT - MOUSSEAU Michel - René ROUET donne pouvoir Guy THOMAS - Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE - Patrick DAIGUSON donne pouvoir à Francis NOUHANT -

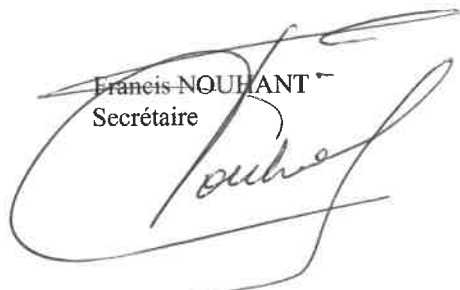
Francis NOUHANT est nommé secrétaire de séance

Objet : Don tableau

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le don d'un tableau remis par Yves GABILLOT (descriptif tableau ci-annexé).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire.

Francis NOUHANT
Secrétaire




Certifié exécutoire
Le : 04/07/2025
Publié ou Notifié
Le : 04/07/2025

es Gabillot

. Mardi 27 Mai. 2025.

2. Chemin du Moëlin

36200 - Le Pêcheveau / Le Uvéer

. Je soussigné Yves Gabillot faire don d'un petit tableau du chanoine Abel Pasquier, curé du Pêcheveau qui représente un moment de vie à la Campagne dans notre Commune: Le Pêcheveau dans les années 1949/1950.

. Le tableau fut offert à ma tante Jeanne et mon Oncle Robert Labatthe lors de séjours au Pêcheveau de l'une de ces deux dates.

. Je suis très heureux de ce petit geste à la Commune, car il restera dans son environnement Culturel.

. Je remercie vivement Monsieur Thomas Guey pour les démarches.

. Merci au Conseil Municipal du Pêcheveau.

Avec toute mon Amitié

Yves GABILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt cinq
En Exercice : 19 Le 2 juillet
Présents : 10
Pouvoir(s) : 7

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire à 18 heures 30.

Pour : 17 (10 + 7)
Contre : /
Abstention (s) : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON reçoit pouvoir de Martine VERT - Martine HEUSTACHE reçoit pouvoir de Sophie SOULAIRE Francis NOUHANT reçoit pouvoir de Patrick DAIGUSON - Daniel DURIS - Laurent LUGNOT reçoit pouvoir de Michèle PERRIN - Joël HUET reçoit pouvoir de Sylvie QUILLON - Pascal CHARDERON - Patricia MOREAU reçoit pouvoir de Cécile RIVRON - Fabienne LAFORET - Guy THOMAS reçoit pouvoir de René ROUET.

Absents excusés : Sylvie QUILLON donne pouvoir à Joël HUET - Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Cécile RIVRON donne pouvoir à Patricia MOREAU - Edwige MAILLOT - Michèle PERRIN donne pouvoir à Laurent LUGNOT - MOUSSEAU Michel - René ROUET donne pouvoir Guy THOMAS - Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE - Patrick DAIGUSON donne pouvoir à Francis NOUHANT -

Francis NOUHANT est nommé secrétaire de séance

Objet : Plan de financement FAR 2025/2026

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement ci-dessous pour l'acquisition d'équipements de cuisine pour le restaurant scolaire en 2025 et la fourniture et pose de volets roulants
- et sollicite le Conseil départemental pour le fonds d'action rurale

MATERIEL	DEPENSES HT	RECETTES	
2025 Equipement de cuisine	11 901.00	FAR 80 %	9 520.00
		Autofinancement	2 381.00
2026 Fourniture pose volets roulants	10 850.00	FAR 80 %	8 680.00
		Autofinancement	2 170.00

Francis NOUHANT
Secrétaire

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt cinq
En Exercice : 19 Le 2 juillet
Présents : 10
Pouvoir(s) : 7

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire à 18 heures 30.

Pour : 17 (10 + 7)
Contre : /
Abstention (s) : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON reçoit pouvoir de Martine VERT - Martine HEUSTACHE reçoit pouvoir de Sophie SOULAIRE Francis NOUHANT reçoit pouvoir de Patrick DAIGUSON - Daniel DURIS - Laurent LUGNOT reçoit pouvoir de Michèle PERRIN - Joël HUET reçoit pouvoir de Sylvie QUILLON - Pascal CHARDERON - Patricia MOREAU reçoit pouvoir de Cécile RIVRON - Fabienne LAFORET - Guy THOMAS reçoit pouvoir de René ROUET.

Absents excusés : Sylvie QUILLON donne pouvoir à Joël HUET - Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Cécile RIVRON donne pouvoir à Patricia MOREAU - Edwige MAILLOT - Michèle PERRIN donne pouvoir à Laurent LUGNOT - MOUSSEAU Michel - René ROUET donne pouvoir Guy THOMAS - Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE - Patrick DAIGUSON donne pouvoir à Francis NOUHANT -

Francis NOUHANT est nommé secrétaire de séance

Objet : Avis enquête publique création déchetterie

Vu l'arrêté préfectoral n° 36-2025-03628600002 du 28 mars 2025 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une déchetterie sur la Commune de Le Pêchereau.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article R181-38 du Code de l'environnement, le conseil municipal doit faire connaître son avis au plus tard 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête, soit jusqu'au 11 juillet 2025.

Le conseil municipal émet à l'unanimité, un avis favorable en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une déchetterie sur la Commune de Le Pêchereau.

Francis NOUHANT
Secrétaire

